



Avis de la FCNB concernant les assurances

Objet : Prolongation des permis et des licences expirant le 15 décembre 2016

Le 12 décembre 2016

À des fins réglementaires, toute licence et tout permis délivré en vertu de la *Loi sur les assurances* qui arrivent à échéance le 15 décembre 2016 seront prolongés jusqu'au 15 janvier 2017.

Cette période de prorogation vise à donner aux personnes qui souhaitent renouveler leur licence ou leur permis un délai supplémentaire pour remplir leur demande en ligne. Les pénalités de retard ne seront pas imposées aux demandeurs qui rempliront leur demande pendant cette période de prorogation. Toutes les demandes de renouvellement de licence ou de permis doivent être soumises par l'intermédiaire du portail, à l'adresse <https://portal.fcnc.ca/fr/login>.

Tous les demandeurs qui s'appuient sur cette période de prorogation sont fortement encouragés à remplir leur demande le plus tôt possible. Du 15 décembre 2016 jusqu'à ce que leur demande de renouvellement soit approuvée, les personnes qui rempliront leur demande pendant la période de prolongation ne figureront pas à titre de vendeurs autorisés dans la base de données publique sur les permis et les licences d'assurance.

Si vous avez des questions au sujet de cette période de prorogation, veuillez envoyer un courriel à l'adresse Insurance.Licensing@fcnc.ca et inscrire la mention « Prolongation de licence ou de permis » en objet, en prenant soin d'indiquer votre nom, votre numéro de téléphone et votre question dans le corps de votre courriel.

Si vous avez de la difficulté à vous brancher au portail en ligne, veuillez consulter le guide d'introduction rapide et la vidéo présentés dans la section FAQ du portail. Si vous n'arrivez toujours pas à vous brancher, envoyez un courriel à l'adresse support@fcnc.ca, en décrivant votre problème et en indiquant votre nom et votre numéro de téléphone. Veuillez prendre note que le personnel de soutien des TI ne sera pas disponible du 23 décembre 2016 au 2 janvier 2016.

Afin de vous assurer de recevoir tout renseignement supplémentaire, veuillez vous abonner à notre service de mises à jour par courriel à l'adresse <http://fr.fcnc.ca/souscrire-par-courriel.html>.

Angela Mazerolle
Surintendante des assurances